

SAINT BRIEUC ARMOR



Téléphone : +33296798020

1^{ère} réunion : le 2^{ème} mardi du mois à 19h30

2^{ème} réunion : le 4^{ème} mardi du mois à 19h30

Président

Secrétaire

Trésorier

Yves-Marie BEAUVERGER
Le Bois Boissel
22000 ST BRIEUC
+33674893405
yves-
marie.beauverger@orange.fr

Marie-Hélène DE LAVIGERIE
Le Grand Clos
18 rue de Bel Air
22520 BINIC
+33616342396
mhdelavigerie@yahoo.fr

Alain DONIAS
5 rue Abbé Flum
22000 SAINT BRIEUC
+33608896703
alaindonias@yahoo.fr

Réunion du mardi 16 février 2021

NOM Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	P	E	A
ANDRÉ Hervé	X			4 (80%)	1	0
BEAUVARGER Yves-Marie	X			5 (100%)	0	0
BIHET Philippe	X			3 (60%)	2	0
BOUREL Jean	X			4 (80%)	0	1
BULLIER Michel	X			2 (40%)	0	3
COLIN Jean-Pierre			X	1 (20%)	0	4
DE LAVIGERIE Marie-Hélène	X			5 (100%)	0	0
DONIAS Alain	X			5 (100%)	0	0
DUPLAT Anne	X			3 (100%)	0	0
FAIRIER Claude		X		2 (40%)	1	2
FREARD Joël	X			5 (100%)	0	0
JOUET Nicole		X		0 (0%)	1	2
LARNICOL Gérard	X			5 (100%)	0	0
LE CLEC'H Gildas	X			5 (100%)	0	0
LE HO Marcel	X			4 (80%)	0	1
RIBARDIERE Philippe		X		3 (60%)	2	0
ROSIER Yves	X			4 (80%)	0	1
SIX Bertrand			X	2 (40%)	2	1
TREHOREL Gérard			X	3 (60%)	0	2
Inscrits : 19 - Présents : 13 - Excusés : 3 - Absents : 3						

Mouvements depuis le dernier kiwanigramme

Date	Type	Membre	Clubs	Commentaires
------	------	--------	-------	--------------

Aucun RASC depuis le dernier kiwanigramme

Anniversaires dans les 15 prochains jours

Membre	Jour
Yves ROSIER	19 février

Compte-rendu

Chers amis

Je vous remercie pour votre participation à la visioconférence d'hier soir, mardi 16 février et à votre assiduité pour ce type d'échanges qui ne sont que des pis aller mais permettent cependant de garder le contact.

Marie Helene, notre secrétaire, étant en vacances (elle a eu l'autorisation du club), je vous fais le résumé de la soirée.

En ce qui concerne le salon des métiers d'art des 13 et 14 mars, les responsables du projet (Marie Helene et Hervé) ont réussi à obtenir 40 inscriptions dont la majorité correspond à la confirmation de l'inscription de 2020. Malheureusement il est fort probable que ce salon n'aura de nouveau pas lieu dans ce contexte épidémiologique. Je vais très prochainement appeler le maire de St Quay et vous ferai connaître la décision officielle. Si comme il est probable, celui-ci me confirme l'annulation, il conviendra que Marie Helene et Hervé adressent un courrier aux artisans inscrits en les prévenant que nous comptons sur eux pour le salon d'automne. Je remercie ce binôme pour sa persévérance à l'ouvrage.

En ce qui concerne la pièce de théâtre prévue pour le printemps, Gildas nous a confirmé son annulation. La mairie de St Brieuc proposera une nouvelle date pour la fin de l'année. Par contre si la représentation ne pouvait pas avoir lieu en 2021, il semblerait qu'il soit difficile de trouver une date pour 2022, la mairie croulant probablement sous les demandes une fois l'épidémie finie et privilégiant les professionnels.

Le concours de pétanque prévu les 7, 14 et 28 mai a toutes les chances d'avoir lieu, sauf aggravation de la situation. En effet il se déroulera à l'extérieur et il y aura au maximum 24 joueurs par journée. Ceci est en adéquation avec les normes respectées actuellement par le club de pétanque qui utilise le terrain de la ville Jouha 2 fois par semaine. Bien sûr il faudra porter des masques. La grande majorité des joueurs inscrits en 2020 a confirmé sa confirmation son inscription. A ce propos, j'aimerais que ceux du Kiwanis qui n'ont pas encore répondu à mon courriel le fassent.

Gérard Larnicol a confirmé avoir commandé pour notre club 100 exemplaires de la BD sur la Mal Bouffe. Par ailleurs, certains d'entre nous, ont fait des commandes individuelles pour leur entourage. Ils rembourseront le trésorier qui fera une commande globale.

Enfin, en ce qui concerne l'officialisation du changement de bureau au niveau de la préfecture, comme je vous l'ai écrit sur un courriel que je vous ai adressé hier tout a été fait dans les règles, le dossier ayant été déposé par moi à la préfecture à la fin de l'année dernière. Le fameux récépissé signé par la préfecture et que réclame à corps et à cris l'aimable personne de la banque que Gérard et Alain ont rencontrée, a été envoyé au Chêne Vert. Sachant cela, j'ai demandé à la personne du bureau des Associations que j'ai eu au téléphone de me le renvoyer par courriel. Cette personne, au demeurant fort aimable, a dû oublier car je n'ai rien reçu. Gérard Larnicol se propose d'essayer de le récupérer au Chêne Vert. S'il n'y arrive pas je ferai une nouvelle demande au niveau du bureau des Associations.

Pour terminer, je trouve très frustrant d'avoir régulièrement une visioconférence sur Zoom interrompue brutalement faute de temps. Il existe d'autres systèmes gratuits et à temps illimité. Mais étant donné que la qualité supérieure de Zoom est reconnue et qu'en plus tous les membres du club se sont habitués à cette application, je pense qu'il faut garder Zoom. Je propose que nous prenions un abonnement payant pour temps illimité. Faut-il prendre un abonnement renouvelable chaque mois à 13 €/mois ou pour un an à 11€/mois? Aurons-nous encore besoin de visioconférences dans un an si l'épidémie est

derriere nous ? D'un autre coté on serait pres pour la prochaine ! Donnez moi votre avis ; comme malheureusement nous n'avons pas de carte bleue (ce qui serait je pense à envisager) je me propose de regler moi meme avant remboursement .

La derniere visioconférence ayant été décalée , je pense qu'il n'est pas nécessaire d'en refaire une autre en février .Je vous propose de reprendre notre rythme normal en mars , soit 2 visioconférences :les 2emes et 4 emes mardi .Donc prochaine videoconférence le mardi 9 mars à 18h 30 .

Voila ! J'ai reussi à faire un compte rendu assez long alors qu'il ne se passe pas grand chose .

Protégez votre santé et gardez votre humour !

Amikalement